

Strasbourg, le 28 janvier 2021



Monsieur le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation  
Nationale

Objet : Organisation de formations et animations pédagogiques en présentiel.

Monsieur le Directeur Académique,

Nous nous permettons de vous contacter pour vous faire part de notre étonnement devant l'organisation en présentiel de formations et d'animations pédagogiques dans certaines circonscriptions, alors que la situation sanitaire ne cesse de se dégrader et que le gouvernement met en place des mesures de plus en plus restrictives pour limiter la circulation des personnes.

Il est paradoxal de demander aux personnels de se déplacer dans d'autres écoles que la leur pour assister à des animations pédagogiques, qui doivent pouvoir se faire en visioconférence, ou participer à des réunions de constellation, qui devraient pouvoir être reportées plus tard dans l'année si elles ne peuvent se tenir à distance.

En effet, les éléments suivants nous semblent incontournables :

- la formation continue est certes essentielle, en particulier celle qui nous permettrait à tous de mieux gérer les risques de la crise que nous connaissons actuellement ;
- cependant, conformément à la FAQ du ministère, il faut absolument respecter le principe qui veut que tout ce qui peut être fait en distanciel doit l'être ;
- surtout, il est indispensable d'appliquer les principes absolus de non brassage et de non augmentation des flux, et la rigueur avec laquelle on applique les gestes barrière n'a rien à retirer à ces principes ;
- enfin, une harmonisation des pratiques est nécessaire sur le plan départemental et académique.

Le Sgen-CFDT Alsace sollicite donc de votre part un acte fort, vous qui êtes le garant de la santé de vos personnels, et vous demande de rappeler aux IEN qu'au vu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas souhaitable d'organiser des formations et des animations pédagogiques en présentiel.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et vous assurons de notre profond attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Pour le Sgen-CFDT Alsace,  
Patricia GONZALEZ